

DÉLIBÉRATION N° 03-2026 DU SYNDICAT MIXTE "A 75"

Délibération prise en séance du 17 FEVRIER 2026 à 9H00

L'an deux mille vingt-six, le 17 FEVRIER à 9 H 00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte « A 75 » à la Mairie de SEVERAC-D'AVEYRON salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Arnaud VIALA, Président du Syndicat Mixte.

Etaient présents : M. Arnaud VIALA, M. Philippe ABINAL, M. Claude ASSIER, M. Jean-Luc CALMELLY, M. Christian NAUDAN, M. Edmond GROS, Clément CARLES, Nadia MOLINIE, Christophe MAJOREL, Gabrielle MAYMARD, Jean-Marie PUEL, Dominique BOYER, Philippe MURATET, Christian MIGNOT

Etaient absents et représentés :

- Mme Monique ALIES a donné pouvoir à M. Claude ASSIER
- M. Sébastien DAVID a donné pouvoir à M. Jean-Luc CALMELLY
- M. Dominique MAURY a donné pouvoir à M. Clément CARLES
- Mme Christine HERAIL a donné pouvoir à Mme Nadia MOLINIE
- Mme Valérie SALLES a donné pouvoir à Mme Nadia MOLINIE
- M. Didier BASTIDE a donné pouvoir à M. Christophe MAJOREL
- Mme Nadine COUDERC-VERHNES a donné pouvoir à M. Christophe MAJOREL
- M. Mathieu BEDEL GIROU DE BUZAREINGUES a donné pouvoir à Mme Gabrielle MAYMARD
- M. Thierry CADENET a donné pouvoir à M. Philippe MURATET

Objet : Affectation des résultats 2025

Considérant que les rapports présentés au comité syndical du 17 février 2026 ont été adressés à ses membres le 4 février 2026 ;

Considérant le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 adopté ce jour,

Considérant que le solde entre les dépenses et les recettes 2025 de la section d'investissement a donné lieu à un excédent de 18 077,50 €,

Considérant que le solde entre les dépenses et les recettes 2025 de la section de fonctionnement a donné lieu à un excédent de 271 129,51 €,

En section d'investissement, il est proposé d'affecter 18 077,50 € en excédent d'investissement reporté (compte 001),

En section de fonctionnement, il est proposé d'affecter 271 129,51 € en excédent de fonctionnement reporté (compte 002),

Après avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le comité syndical :

- APPROUVE l'affectation des résultats 2025.

Le Président du Syndicat Mixte



M. Arnaud VIALA

Sens des votes : Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

- **Nombre de membres en exercice : 37**
- **Nombre de membres présents : 14**
- **Nombre de suffrages exprimés : 23**